Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: - (2008)

Heft: 2: Die Wirtschaft der neuen Medien = L'économie des nouveaux médias = L'economia dei nuovi media

Artikel: Numériser pour valoriser le patrimoine

Autor: Humair, Jacques-André / Gillioz, Stéphane

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-769780

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

numérisation de certaines de leurs collections, alors que cet argent n'est pas prioritairement destiné à être affecté à des contenus. Quoi qu'on en pense en définitive, le partenariat signé avec Google – qui, précisons-le, prend en charge tous les frais de la numérisation proprement dite – représentait en 2007 la seule et unique alternative à l'expectative, pour qui voulait lancer une opération de numérisation d'une certaine envergure.

En guise de bilan

En définitive, il est vrai que, plutôt que d'attendre que tout soit balisé pour se lancer, la BCU a privilégié une politique plus audacieuse et de ce fait plus risquée, à la Napoléon si l'on peut dire («à la guerre, d'abord on s'engage, et puis l'on voit»). Mais avec un peu de recul cependant, on discerne qu'une certaine cohérence se dessine dans ce faisceau d'actions lancées sans plan préalable mûrement établi, et qui permet néanmoins d'échafauder une politique de numérisation qui combine judicieusement le travail à la chaîne et le sur-mesure. Ainsi, en participant avec Google à la constitution du plus vaste réservoir d'ouvrages numérisés jamais imaginé, la BCU, par le biais de sa contribution, procède à la numérisation «industrielle» et quasi systématique de ses collections anciennes, à l'exception de quelques ouvrages qui constituent le cœur des collections précieuses: quels que soient leur degré d'utilisation, leur langue, leur sujet, leur provenance, les livres de la bibliothèque publiés jusqu'à la fin du XIXe siècle sont numérisés systématiquement au cours de cette opération à flux tendu. Le fait que l'essentiel du poids financier de cette opération soit assumé par le partenaire permet par contrecoup à la BCU d'allouer de manière plus ciblée et plus judicieuse ses maigres budgets à des opérations sur-mesure, conduites avec d'extrêmes précautions, qui vont concerner tout naturellement les ouvrages les plus précieux et les plus rares de son patrimoine, les manuscrits ou les fonds iconographiques.

Même si elle entre dans l'avenir à reculons, la BCU, au travers de ces différents projets complémentaires de rétronumérisation, progresse de manière décidée vers la réalisation de la «BCU hybride», à savoir une bibliothèque qui soit à même de gérer de manière cohérente et harmonisée la documentation imprimée ET la documentation numérique, comme deux volets complémentaires et non exclusifs d'un riche ensemble de prestations.

Contact: hubert.villard@unil.ch

ABSTRACT

Digitalisierung in der Kantonal- und Universitätsbibliothek Lausanne (BCU Lausanne)
Die nachträgliche Digitalisierung der Printbestände geht auf allgemeine Automatisierungsarbeiten Anfang der 1970er-Jahre zurück (Stichwort System SIBIL). Anfang der 1990er-Jahre war diese Automatisierung abgeschlossen, d.h. sämtliche traditionellen Funktionen einer Bibliothek wie Verwalten des und Suchen im Katalog waren automatisiert. Im Rahmen eines weiterführenden Projekts (SIBIL 2000) wurde erkannt, dass die Herausforderung in Zukunft nicht nur bei der Automatisierung der Kataloge liegen würde, sondern bei der Digitalisierung der gesamten Bestände. Anfang der 1990er-Jahre wurden die «Schätze» der BCU auf Mikrofilm gespeichert. Trotz fehlender Ressourcen wurden deshalb bereits erste Bestände digitalisiert. Diese wurden vorerst auf DVD gesichert. Mit der Verbreitung von bestimmten Standards wie etwa ISO 14721 (PDF für die Konsultation online, TIFF für die «digitale Konservierung») konnten einige Digitalisierungsprojekte (v.a. Zeitungsbestände) realisiert werden. Weitere Projekte sind aufgegleist – das grösste Problem ist nicht mehr die Technik, sondern das Geld ... In die Digitalisierungsprojekte einbezogen werden übrigens auch Dokumente, die zwar ausserhalb der BCU gelagert werden, aber zum kulturellen Erbe des Waadtlandes gehören. Angesichts der fehlenden Ressourcen wurden externe Partner gesucht. So wurde 2007 mit Google ein Vertrag über die Digitalisierung von 100 000 urheberrechtlich freien Büchern aus den Beständen der BCU (in einem Zeitrahmen von 2 Jahren) unterzeichnet. Hier stellten sich urheberrechtliche Probleme, Google digitalisiert keine Werke aus dem 20. Jhrdt. Angesichts der knappen Ressourcen wird die Zusammenarbeit mit neuen Partnern gesucht. Die Projekte EUROPEANA und das Projekt zur «Weltbibliothek», welches das Online Computer Library Center OCLC angerissen hat, werden aufmerksam verfolgt.

Numériser pour valoriser le patrimoine

Interview de Jacques-André Humair, directeur des Bibliothèques de la Ville de La Chaux-de-Fonds

arbido: Jacques-André Humair, la mission première de toute bibliothèque est la conservation des documents et leur mise à disposition du grand public, des étudiants et des chercheurs. Or, la numérisation vient donner une nouvelle dimension à cette mission. Comment la percevez-vous?

Jacques-André Humair: La numérisation représente à mes yeux une chance unique d'améliorer les prestations publiques, de rendre accessibles ces nouvelles ressources électroniques de notre bibliothèque et, surtout, de valoriser notre patrimoine écrit et audiovisuel le plus largement possible. Pour une région comme la nôtre, qui se trouve à la périphérie des grands centres universitaires que sont Neuchâtel, Fribourg ou Lausanne, il est essentiel que nous puissions bénéficier d'une

bonne visibilité en proposant un accès libre, gratuit et universel aux fonds documentaires et archivistiques qui sont propres à notre histoire culturelle, littéraire, architecturale, industrielle, etc. La plus-value que représentent la numérisation et internet est énorme; ces deux outils nous permettent justement de désenclaver nos fonds de renforcer l'image de notre institution.

Quel est donc ce patrimoine que vous entendez valoriser de cette manière?

Nous mettons l'accent sur les quotidiens du canton, qui représentent une source d'information particulièrement appréciée des usagers et, notamment, des historiens. Le projet ambitieux de numérisation de L'Impartial et de L'Express, planifié sur cinq ans, sera mis en route en automne 2008. Nous collaborons sur ce projet avec la Bibliothèque nationale et la Société Neuchâteloise de Presse (SNP), ainsi qu'avec la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. Nous travaillons à la dernière version de la convention de collaboration avec la SNP qui nous permettra de numériser et de mettre à la disposition du public les numéros de ces quotidiens jusqu'en 2004. Des discussions sont en cours avec la SNP pour fixer les modalités d'accès via les bibliothèques urbaines à la version numérisée de ces quotidiens à partir de 2004.

Parmi les fonds les plus importants en votre possession, lesquels sont-ils en cours de numérisation?

Je mentionnerai en priorité l'iconographie concernant les Montagnes neuchâteloises, à savoir les cartes postales, les affiches et les fonds photographiques, notamment ceux des photographes Fernand Perret, Max Chiffelle et Louis Colin, qui sont accessibles par le RERO. Avec l'appui de MEMORIAV et de la Loterie Romande notamment, nous procédons à la numérisation des archives sonores du Club 44 (3000 heures). Des réflexions sont en cours sur les archives filmiques qui témoignent de l'activité économique et industrielle du canton de Neuchâtel, tels que les films et les spots publicitaires du Fonds Suchard, actuellement en cours de restauration grâce à MEMORIAV. En ce qui concerne le patrimoine écrit, nous achevons la numérisation de la correspondance conservée dans le Fonds Albert Béguin, écrivain et critique littéraire, qui porte sur 11000 lettres. D'autre part, nous numérisons en OCR plusieurs ouvrages de référence sur l'histoire de la ville de La Chaux-de-Fonds qui permettront d'établir les liens avec les inventaires des archives privées que nous conservons.

La numérisation et internet sont certes des outils remarquables pour les bibliothèques, mais ils soulèvent aussi de nouveaux problèmes, notamment économiques.

En effet, si les bibliothèques ont pour but premier de conserver puis de mettre leurs fonds documentaires ou archivistiques à disposition du public, il faut reconnaître que la numérisation et le libre accès à ces mêmes fonds sur internet représentent un coût supplémentaire aux tâches initiales du traitement documentaire. Cependant les bibliothèques doivent garantir l'accès universel au patrimoine, quel qu'en soit le coût. Se pose bien entendu la question des droits d'auteur. Mais, à mon sens, la logique économique des sociétés d'édition est différente de celle des bibliothèques. Il est donc impératif de trouver des solutions communes pour que l'une et l'autre logique soient respectées en évitant que ni les droits d'auteur ni les coûts de la numérisation freinent et entravent la valorisation du patrimoine. Il faudra poursuivre les négociations au cas par cas lorsque le patrimoine n'est pas entré dans le domaine public. Un autre long travail en perspective ...

Interview menée par Stéphane Gillioz, rédaction arbido

Contact: jacques-andre.humair@ne.ch

ABSTRACT

Digitalisieren heisst, das kulturelle Erbe zu bewahren

Interview mit Jacques-André Humair, Direktor der Stadtbibliothek von La Chaux-de-Fonds

Die Digitalisierung bietet die einmalige Chance, das Angebot zu erweitern und das kulturelle Erbe zu bewahren. La Chaux-de-Fonds befindet sich in einer Randregion, umso wichtiger ist es, dass ein freier, umfassender (Gratis-)Zugang zu den Beständen angeboten wird, das Internet wird dabei gleichsam zum Tor zur Welt. Mit der Öffnung stellen sich neue Probleme, etwa im Bereich Urheberrecht, die zusammen mit allen Beteiligten angegangen und gelöst werden müssen.

Digitalisiert werden sollen neben den regionalen Zeitungen auch Postkarten, Plakate, Fotografien, Zeugnisse aus der Industriegeschichte (Tissot, Zénith, Longines, Suchard...) und Tondokumente.

[a[r[b[i[d[o]

Newsletter arbido → www.arbido.ch